

Rapport d'activité

2023



**VILLNEUVOIS
À VÉLO**



Le mot du Président

« *La bastide en chantiers* », tel a été le maître-mot de la municipalité de Villeneuve-sur-Lot pour ses vœux en 2023. En réalité, c'est tout le Lot-et-Garonne qui s'est recouvert de chantiers et de diverses études.

Après 2022, l'année de la concertation, 2023 aura été l'année des études et du début des réalisations pour de nombreux projets en vallée du Lot. Trois ans après les élections, de nombreux plans sont finalisés avant le démarrage des travaux en 2024. La requalification du boulevard Georges Leygues à Villeneuve-sur-Lot en est le plus emblématique, mais d'autres grands axes ont bénéficié d'études poussées, comme l'avenue du Maréchal Leclerc à Villeneuve-sur-Lot, mettant fin à une situation absurde où les lycées n'étaient pas accessibles en vélo depuis le centre-ville ; ou la traversée du Temple-sur-Lot, dernier maillon manquant de la véloroute de la vallée du Lot entre Castelmoron et Villeneuve. À chaque fois, l'association Villenuevois à vélo a su interpellier les décideurs afin d'obtenir des projets qui soient véritablement de qualité pour les piétons et les cyclistes au quotidien. Ces actions, malheureusement invisibles pour le grand public, se révéleront peu à peu dans le confort d'usage et l'augmentation du nombre de cyclistes, à l'issue des travaux sur les prochaines années.

En 2023, l'association Villenuevois à vélo a su grandir et proposer de nouvelles actions, grâce à l'investissement d'un cœur de bénévoles qui est à saluer. Inédits en Villenuevois, des cours de vélo-école ont permis à des adultes d'apprendre à pédaler et de gagner en indépendance pour des personnes en manque de mobilité sur le territoire. Une bourse aux vélos a également été organisée, pour la première fois à Villeneuve depuis 2014.

2023 a surtout été une année de déploiement de l'association au-delà de son territoire d'actions originel. Aménagements au Temple-sur-Lot, collaboration sur le futur Pôle d'Échanges Multimodal de Tonneins, schéma directeur cyclable étudié avec le Conseil départemental ou la Communauté de communes Fumel Vallée du Lot : notre association aura rayonné sur le Pays de la Vallée du Lot, conformément à nos nouveaux statuts adoptés durant l'assemblée générale 2023, afin que le droit aux aménagements cyclables et à des villes apaisées soit effectif partout sur le territoire. Cela n'aurait pas été possible sans le développement de notre première antenne, VéLot, qui couvre le territoire de Lot & Tolzac jusqu'à la confluence avec la Garonne. Nos deux structures ont été complémentaires, et permettent de dynamiser les acteurs locaux sur les sujets vélo du quotidien.

Villenuevois à vélo aura su se développer sur de nombreux projets, participant au « système vélo » dont nous avons collectivement besoin afin de faire de la bicyclette une véritable solution de déplacements. Ce rapport d'activité est le résumé de centaines d'heures de bénévolat, d'un collectif qui souhaite remettre le vélo au centre de nos mobilités.

— **Adrien Chaud**, président.



L'association en 2023

Fondée en septembre 2021, l'association Villeneuvois à vélo a pour but la défense et la promotion du vélo au quotidien à Villeneuve-sur-Lot et dans son agglomération.

En 2023, nous avons fait évoluer nos statuts afin d'aider à une parité entre membres du Conseil d'administration, et d'étendre notre champ d'actions au-delà des frontières de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois, pour couvrir le Pays de la Vallée du Lot, et tout le département de Lot-et-Garonne dans le cadre de notre nouveau rôle de délégué départemental de l'Association Française des Véloroutes et Voies Vertes. Cette évolution géographique permettra de couvrir à terme le Lot-et-Garonne d'associations en faveur des mobilités actives, pour une plus grande efficacité des politiques publiques. Cela passe notamment par la possibilité, adoptée également en 2023, de créer des antennes locales, pour participer à l'essaimage de mouvements pro-vélo partout sur le territoire. Dès cette année, une première structure a vu le jour : **VÉLot, antenne de Villeneuvois à vélo** sur les territoires de Lot & Tolzac jusqu'à la confluence. Le rapport d'activité de cette antenne se trouve en pages 16-17.

Dans la presse

Depuis sa création, Villeneuvois à vélo est très présente dans la sphère médiatique villeneuvoise. Cette année, notre idée de véloroute du Pays de Serres et de piste cyclable sur la RN 21 ont pris une place importante, tout comme les aménagements et concertations lancées : voie verte vers Rogé, piste cyclable sur l'avenue du Maréchal Leclerc...

- **Sud Ouest**, *Le projet de voie verte va faire parler de lui*, 20 avril 2023.
- **La Dépêche du Midi**, *Voie verte en bord du Lot : un tracé remanié soumis à l'avis du public*, 21 avril 2023.
- **La Dépêche du Midi**, *Des pistes cyclables en parallèle de la RN 21 entre Agen et Villeneuve ?*, 24 mai 2023.
- **Quidam Hebdo**, *Une association lutte pour une RN 21 cyclable*, 26 mai 2023.
- **Sud Ouest**, *Bientôt des pistes cyclables sur la RN 21 déclassée ?*, 5 juin 2023.
- **Radio Bastides**, *Bourse aux vélos de Villeneuvois à vélo*, 13 septembre 2023.
- **Le Petit Journal**, *Article suite à la bourse aux vélos*, 25 septembre 2023.
- **Quidam Hebdo**, *Villeneuvois : un Eco-village au cœur de la cité de Pujols*, 2 octobre 2023.
- **Espoir FM**, *Intervention dans le cadre du Festi'nature*, octobre 2023.
- **Sud Ouest**, *L'avenue Maréchal-Leclerc rénovée pour plus de sécurité*, 16 novembre 2023.
- **Quidam Hebdo**, *A Villeneuve-sur-Lot, l'avenue du Maréchal-Leclerc va lentement changer de visage*, 20 novembre 2023.
- **Le Petit Journal**, *La parade de Noël à vélo*, 18 décembre 2023.
- **Sud Ouest**, *Véloparade et pyrotechnie au programme demain*, 19 décembre 2023.
- **La Dépêche du Midi**, *Mercredi, véloparade et spectacle pyrosymphonique*, 19 décembre 2023.
- **La Dépêche du Midi**, *Un mercredi soir placé sous le signe de la lumière*, 21 décembre 2023.

Le Conseil d'Administration

En 2023, l'Assemblée Générale a fait entrer cinq nouvelles personnes au sein du Conseil d'Administration de Villeneuvois à vélo. Si la parité n'est pas encore de mise, des statuts nouvellement adoptés en 2023 permettent de coopter des membres afin de satisfaire aux obligations de parité.

Adrien Chaud, président ;

Florentin L'Hommedé, vice-président ;

Gaston Bosc, secrétaire ;

Claude Guérin, secrétaire adjoint ;

Francis Cazeils, trésorier ;

Milhène Loiseau ;

Annick Marquet ;

Eddy Parisot ;

Marc Snickers.

Qu'a fait Villeneuvois à vélo ?

Janvier

- 14/01** Galette des rois des adhérents
- 25/01** Réunion avec le Conseil municipal de Foulayronnes sur le réaménagement de la RN 21 à Artigues
- 31/01** Réunion publique de présentation finale des plans de l'esplanade Georges Leygues

Février

- 03/02** Entretien avec Gérard Muller, conseiller municipal de Penne d'Agenais, au sujet de la voie verte
- 17/02** CA
- 18/02** Atelier de réparation au Café cantine
- 28/02** Atelier territorial de travail sur le plan routes et mobilités du quotidien du Conseil Départemental en Villeneuvois, avec le cabinet d'études VIZEA

Mars

- 04/03** Première séance de vélo-école, avec RSEF/Maison citoyenne
- 11/03** Villeneuvois à vélo à l'AG de la FUB
- 18/03** Atelier de réparation au Café cantine

Avril

- 06/04** Entretien avec Mme Laurens, directrice générale adjointe du Conseil départemental de Lot-et-Garonne
- 08/04** Entretien avec les dirigeants de l'entreprise Bekille
- 08/04** CA
- 14** – Séminaire à Bordeaux entre associations FUB de Nouvelle-Aquitaine
- 15/04**



- 19/04** Atelier de réparation au Café cantine
- 19/04** Entretien avec le SMAVLOT concernant le développement des mobilités douces dans le Pays de la Vallée du Lot
- 21/04** Entretien avec M. Ajon, Maire de Saint-Antoine-de-Ficalba, au sujet de la véloroute du Pays de Serres
- 21/04** Réunion de préparation à la journée Emmavie
- 22/04** Entretien avec M. Ventadoux, Maire de Pujols, au sujet du plan vélo de Pujols
- 22/04** Balade technique : la voie verte vers Rogé
- 23/04** Journée Emmavie
- 25/04** Réunion publique à Casseneuil sur le projet de réaménagement de la RD 225

Mai

- 03/05** Réunion avec M. Dionis du Séjour, Maire d'Agen, et les équipes de l'Agglomération d'Agen, concernant le pont de pierre d'Agen, avec Vélocité en Agenais
- 03/05** Réunion de préparation de la Fête du Vélo de Pujols
- 13/05** Atelier de réparation au Café cantine
- 16/05** Réunion publique sur le projet de voie verte vers Rogé
- 22/05** Visite sur site pour le projet de plantations d'arbres le long des voies vertes
- 25/05** Atelier de concertation citoyenne à La Croix-Blanche autour des futurs aménagements de la RN 21
- 26/05** Présentation du projet de véloroute du Pays de Serres
- 26/05** Assemblée Générale 2023

Juin

- 03/06** Journée vélo organisée à Villeneuve-sur-Lot par le conseil de quartier du Rooy
- 10/06** Balade à vélo pour la Nuit du handicap
- 17/06** Atelier de réparation au parc François Mitterrand
- 20/06** Réunion de travail sur l'aménagement de la traversée du Temple-sur-Lot

Juillet

- 13/07** CA
- 22/07** Atelier de réparation avec le Café cantine
- 25/07** Réunion de chantier sur l'aménagement de la traversée du Temple-sur-Lot
- 27/07** Dépôt du recours contre la Région Nouvelle-Aquitaine pour des porte-vélos sur les autocars de la ligne entre Agen et Villeneuve-sur-Lot

Août

- 01/08** Réunion de chantier sur l'aménagement de la traversée du Temple-sur-Lot
- 05/08** Sessions de formation aux aménagements cyclables
- 12/08**
- 11/08** Au ciné à vélo ! - Les Roseaux sauvages, à Pujols



- 19/08** Atelier de réparation avec le Café cantine
- 29/08** Réunion de chantier sur l'aménagement de la traversée du Temple-sur-Lot



26 PERSONNES
présentes aux formations

L'association en chiffres

11 ARTICLES
dans la presse



70 ADHÉRENTS
au 31 décembre 2023

32 166
VÉLOS VENDUS
à la bourse aux vélos

336 ABONNÉS
sur Facebook

90 PARTICIPANTS
à la véloparade de Noël

6 ADULTES
formés à la vélo-école



13 ENCADRANTS
pour la véloparade

Septembre

- 02/09** CA
- 09/09** Atelier de réparation avec le Café cantine
- 09/09** Forum des associations de Lot et Tolzac
- 15/09** Réunion technique avec la CAGV sur les aménagements cyclables
- 16/09** Bourse aux vélos

Octobre

- 07/10** Fête des Sciences, et balade à vélo
- 14/10** L'éco-village d'Horizon Vert, à Pujols
- 18/10** Entretien avec Mme Lalaurie, Maire de Castelmoron-sur-Lot et Présidente de la Communauté de Communes Lot & Tolzac
- 20/10** Réunion technique avec les services de Villeneuve sur l'avenue du Maréchal Leclerc
- 27/10** Réunion avec Gérard Regnier, Maire-adjoint de Villeneuve en charge de l'urbanisme et des travaux
- 28/10** Formation Plaidoyer politique pro-vélo
- 30/10** Entretien avec le bureau Immergis sur le plan vélo de la communauté de communes Fumel Vallée du Lot

Novembre

- 04/11** Atelier de réparation avec le Café cantine
- 04/11** CA
- 08/11** Opération « Cyclistes, brillez » au collège Anatole France de Villeneuve-sur-Lot
- 10/11** Réunion publique sur l'aménagement de l'avenue du Maréchal Leclerc
- 18/11** Atelier de réparation à Castelmoron-sur-Lot
- 22/11** Réunion au Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine sur le dispositif de porte-vélos sur les autocars
- 25/11** Réunion des bénévoles
- 29/11** Réunion publique sur le plan vélo de Pujols

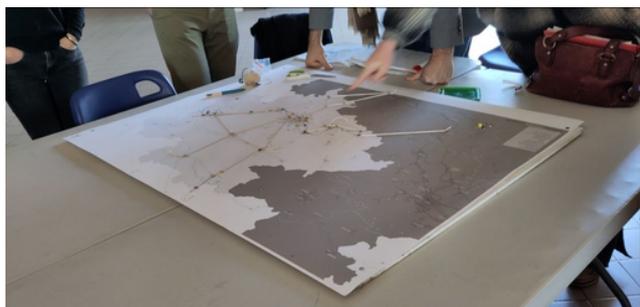
Décembre

- 09/12** Atelier de réparation avec le Café cantine
- 16/12** Atelier de décoration du vélo-cargo sur la place Lafayette
- 16/12** Formation encadrement de la véloparade
- 20/12** Véloparade « Illuminons la ville »
- 21/12** Rencontres avec la CAGV sur l'organisation d'animations autour du Tour de France
- 30/12** CA

Plaidoyer

L'activité de plaidoyer est l'action la plus dense, quoique l'une des moins visibles, de l'association. Comme prévu, 2023 a été l'année de nombreuses études concernant des projets imaginés par les différentes municipalités, et Villeneuvois à vélo a dû et su répondre présent ou s'immiscer dans les projets afin d'obtenir des avancées concrètes, des aménagements cyclables, dans les communes de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois, et même au-delà.

Ce travail de plaidoyer est nécessaire afin de réfléchir ou d'inciter à des projets de voirie qui laissent une place importante aux piétons et aux cyclistes. La RN 21 en est un exemple parfait, avec de nombreuses avancées pour convaincre l'État de réaliser des infrastructures cyclables sur la RN 21 déclassée, à l'issue des travaux du créneau de Monbalen. Les demandes de collaboration venant de plus petites communes, comme Pujols ou Le Temple-sur-Lot, sont des preuves que notre travail de plaidoyer paie et que l'association est reconnue sur ce travail.



Au-delà du travail de convaincre, nous avons surtout en 2023 cherché à être inclus au cœur des cercles de décision, y compris techniques, dans les projets de voirie. Cette méthode, qui peut surprendre en Lot-et-Garonne, n'est pas nouvelle en France et part d'un constat simple : une commune ne peut pas et ne doit pas dépenser de l'argent pour un projet cyclable qui serait inutilisable, non pratique au quotidien, ou amènerait à des conflits d'usage. La voirie coûte trop cher pour se permettre des erreurs. L'histoire récente a vu trop de projets d'aménagements cyclables être ratés en raison de l'absence de l'écoute de cyclistes dans les phases d'études, et car l'ingénierie française n'est pas encore à la hauteur des Pays-Bas sur la réalisation d'infrastructures cyclables. Un exemple est la présence systématique de barrières sur les voies vertes, destinées à empêcher le trafic motorisé d'accéder à ces voies, sans prendre en compte la gêne au quotidien pour les cyclistes. Le CEREMA recommande de ne plus installer ces dispositifs depuis plusieurs années.

Ainsi, l'association a fait en sorte d'être incluse, de gré ou de force, dans les discussions techniques sur les aménagements cyclables en vallée du Lot. À chaque fois, ces discussions ont conduit à de très belles avancées techniques. Au Temple-sur-Lot, le réaménagement de la RD 911 prévoit des acquisitions foncières sur les jardins pour assurer une covisibilité avec la voie verte créée, et l'emploi de feux mixte piétons – vélos R12m au niveau du carrefour, une possibilité offerte depuis avril 2022 dans le Code de la route. À Villeneuve-sur-Lot, notre intervention a permis un changement radical de plans sur un projet, pour la sécurité de tous les usagers.

Pour la première fois, notre travail de plaidoyer est également allé du côté juridique, avec un recours en justice contre la Région Nouvelle-Aquitaine afin d'obtenir des porte-vélos sur une ligne de car, ou un recours gracieux engagé contre la commune de Fumel pour exiger des aménagements cyclables sur la rue Léon Jouhaux, récemment réaménagée sans infrastructure cyclable, ce qui est contraire à la loi.

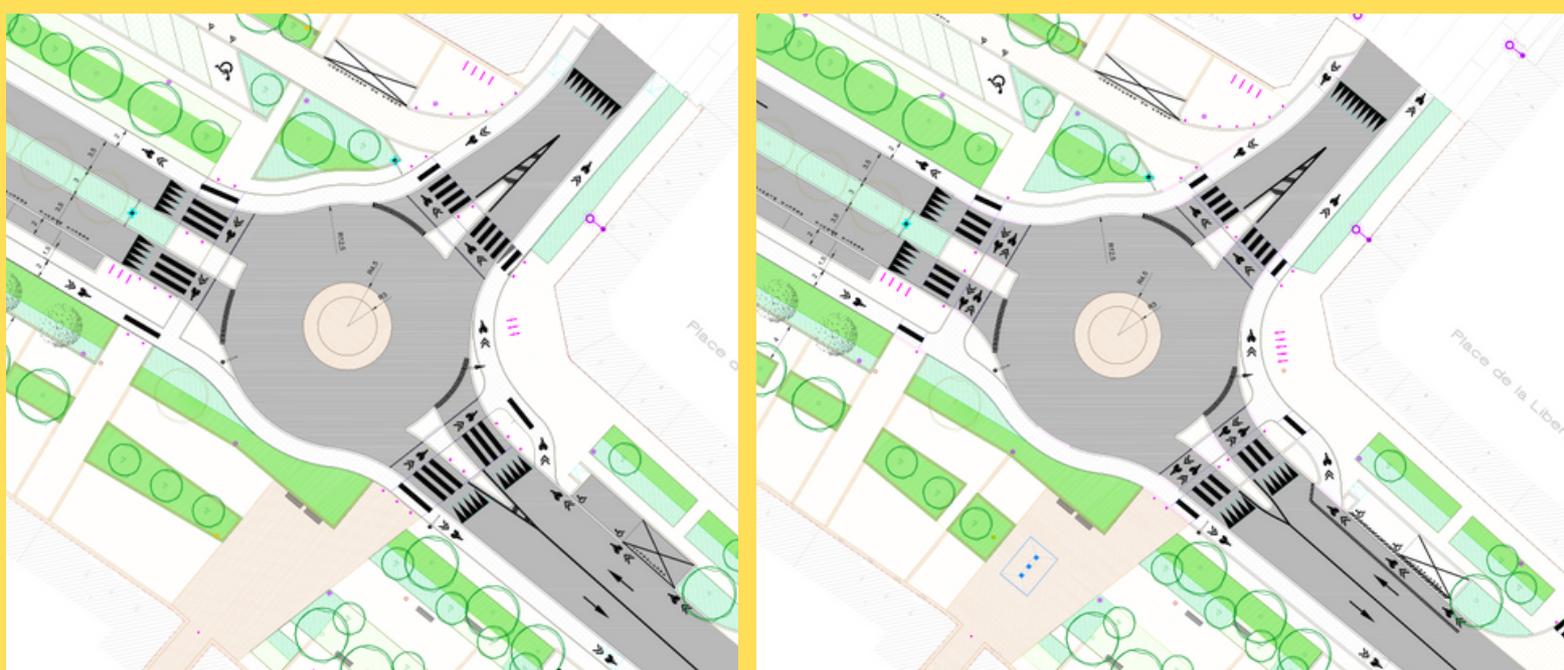
Nous avons également émis plusieurs mises en demeure pour le déploiement de stationnements pour les vélos dans les entreprises privées. Notre demande en 2022 auprès de Burger King a permis l'installation de râteliers vélos dans la nouvelle enseigne ouverte à Bias. L'enseigne Marie Blachère a également procédé à l'installation de râteliers. Nos regards se tournent désormais vers Vertigo Park, le nouveau parc de loisirs qui dispose de 171 places de stationnement auto, mais aucune pour les vélos, contrairement aux plans du permis de construire.



Ce travail de plaidoyer, peu visible pour l'instant, pourra être constaté sur le long terme, avec un réseau cyclable véritablement de qualité, qui se développera dans les années à venir.

Le jeu des sept différences

En tant qu'association d'utilisateurs, Villeneuvois à vélo a été consultée à plusieurs reprises, ou a donné des commentaires, sur la base de plans de projet, pour donner des retours afin d'améliorer la circulation des cyclistes au quotidien. Bordures, angles droits, marquages au sol... des détails peu significatifs qui améliorent pourtant les trajets et la sécurité. Découvrez les actions concrètes de Villeneuvois à vélo, en repérant les différences sur la base de véritables plans de projet, avant et après les interventions de l'association en 2023.



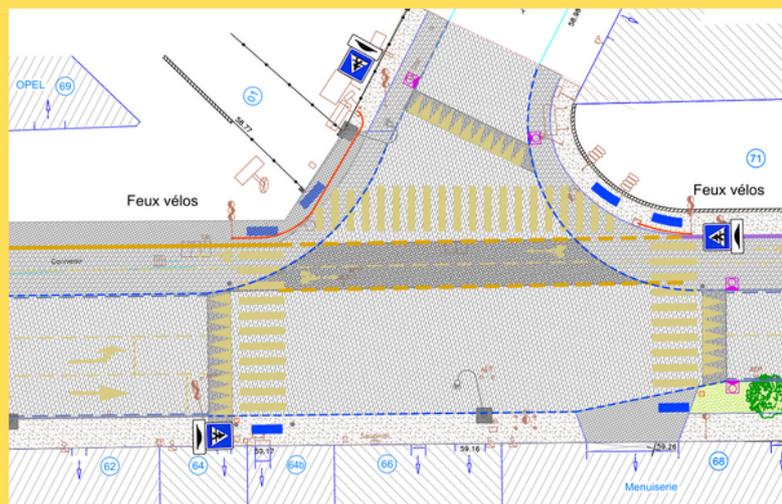
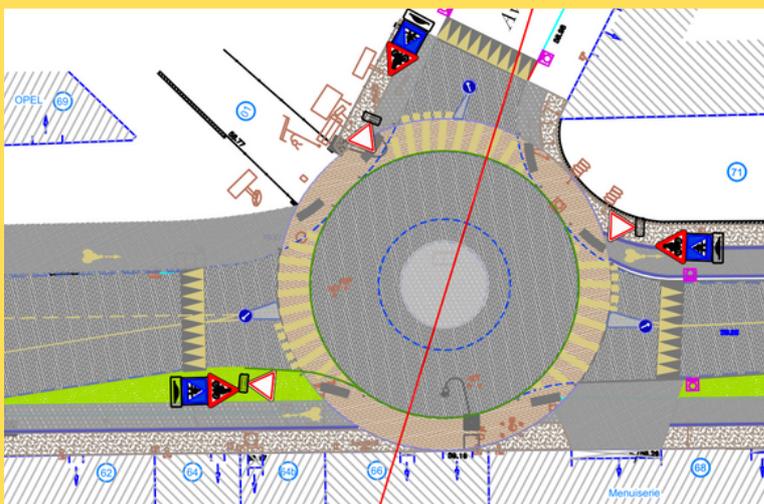
VILLENEUVE-SUR-LOT ALLÉES GEORGES LEYGUES

Le chantier des allées Georges Leygues a connu en 2023 une étape décisive, avec la finalisation des plans et le début des travaux pour une période de deux ans. Après une année 2022 dédiée à la concertation sur ce projet structurant à Villeneuve-sur-Lot, le projet final a été révélé au grand public lors d'une réunion publique le 31 janvier. Réduction de la place de l'automobile, végétalisation, aménagement de véritables pistes cyclables, le projet est un grand bond pour Villeneuve, sur le lieu désigné comme le plus dangereux pour les cyclistes dans le Baromètre des villes cyclables en 2021.

Notre association a poursuivi son étude des plans, en envoyant en août des demandes d'amélioration au bureau Signes Paysages, chargé de la réalisation de ce projet.

Angles à arrondir, arceaux à augmenter aux abords de commerce, marquage au sol : ces petits détails ont été immédiatement intégrés par les techniciens, ce qui est à saluer. Le projet prévoit également des bordures chanfreinées permettant une séparation nette mais douce avec le trottoir, pour éviter des conflits entre piétons et cyclistes et des chutes pour les cyclistes.

À l'heure où plusieurs villes en France en viennent à interdire la circulation des cyclistes sur leur aire piétonne, faute d'avoir réfléchi en amont à des infrastructures sécurisées pour les cyclistes, ce projet doit être perçu comme une référence dans le département, évitant les conflits d'usage et mesures absurdes.



VILLENEUVE-SUR-LOT AVENUE DU MARÉCHAL LECLERC

Après l'effacement des réseaux en 2022, la municipalité a travaillé en 2023 sur la requalification complète de l'avenue du Maréchal Leclerc, sur sa portion entre la rue Sully et le parc François Mitterrand. Cet axe possède le plus grand potentiel cyclable de la ville, menant jusqu'aux lycées et au complexe sportif, ainsi qu'aux zones économiques et industrielles. La réalisation de pistes cyclables sécurisées et séparées du trafic motorisé sur cet axe est le cheval de bataille de l'association depuis sa création.

Villeneuvois à vélo a appris en août 2023, via la procédure de marché public, la réalisation imminente de travaux sur l'avenue du Maréchal Leclerc, prévoyant notamment la création de deux pistes cyclables unidirectionnelles et du remplacement du carrefour à feux par un giratoire. Villeneuvois à vélo n'a jamais été consultée sur ce projet. Face à un projet que nous considérons comme accidentogène, en raison notamment des angles morts et des discontinuités présentées, l'association a émis une mise en garde formelle contre ce projet.

Le projet a été entièrement revu quelques jours plus tard, avec le retour du carrefour à feux et la mise en place d'une piste cyclable bidirectionnelle, côté carrefour et lycées, qui permet de meilleures insertions, la mise en place de feux vélo, et l'élargissement de trottoirs afin d'éviter des conflits entre piétons et cyclistes.

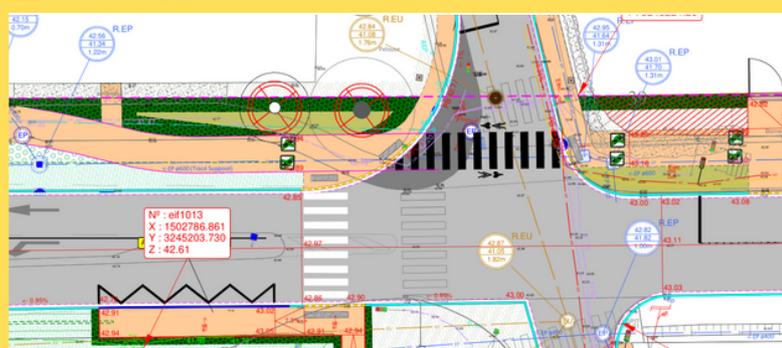
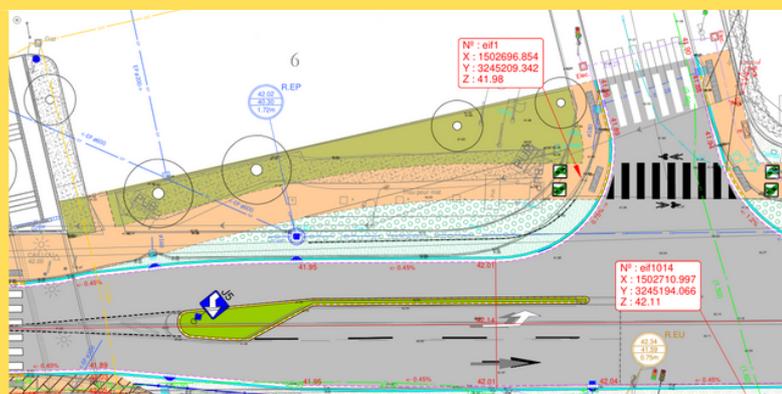
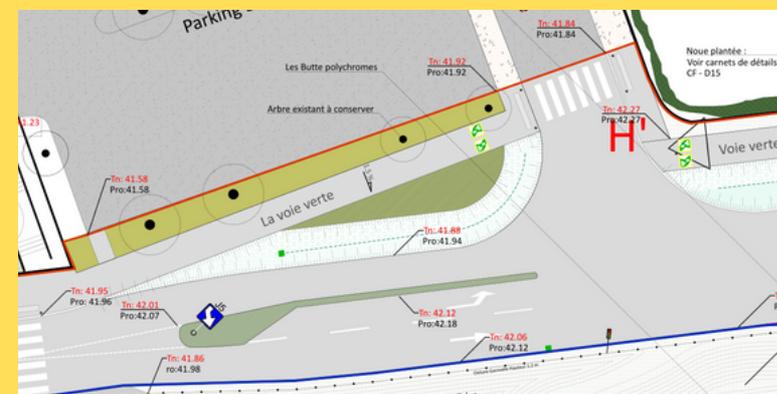
En octobre, l'association a été reçue à deux reprises par les services techniques de la ville de Villeneuve-sur-Lot et Gérard Regnier, adjoint au Maire en charge de la voirie, afin de proposer des améliorations supplémentaires au projet, parmi lesquelles une continuité visuelle de la piste au niveau des entrées de maison, ou la mise en place d'un

« décalage à l'ouverture » du feu tricolore, permettant aux piétons et cyclistes de s'engager avant les premiers véhicules motorisés, pour plus de sécurité. Ces propositions ont été bien accueillies, et intégrées au projet.

Surtout, sur une suggestion de l'association, une piste cyclable expérimentale doit être réalisée dès la fin des travaux afin de relier le parc François Mitterrand aux lycées et complexe sportif, sans attendre de lourds travaux, avec des dispositifs temporaires, déjà expérimentés sur le boulevard Georges Leygues. Cette expérimentation, validée et annoncée quelques jours plus tard en réunion publique, est un très grand pas pour le développement du réseau cyclable à Villeneuve, et promet un trafic cyclable important pour se rendre aux lycées et complexe sportif.

Après ces retours, l'association a publiquement jugé ce projet de « *très bonne qualité* », et a été présente en nombre durant la réunion publique. Cette avenue montre l'importance de consulter les associations locales d'usagers en amont des projets, afin de concevoir une voirie qui soit sûre et confortable pour tous les usagers, et non les seuls automobilistes.





LE TEMPLE-SUR-LOT RÉAMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DU BOURG

La commune du Temple-sur-Lot a lancé durant ce mandat un grand projet de réaménagement complet de la traversée du bourg, empruntée par la circulée RD 911. Cet axe est aujourd'hui très routier, et est le dernier maillon manquant des voies vertes entre Castelmoron-sur-Lot et Sainte-Livrade-sur-Lot, après les réalisations récentes de voie verte par le Conseil départemental de Lot-et-Garonne. Aujourd'hui, la voie verte s'arrête au droit de la station d'épuration, à quelques centaines de mètres du bourg, pour reprendre près de la base nautique. Ainsi, un aménagement cyclable ici était primordial, et permettrait de basculer l'itinéraire de la véloroute de la vallée du Lot sur la rive gauche, avec un parcours quasiment à 100 % en site propre.

Après des études durant deux ans, le projet est lancé en marché public en décembre 2022, et l'association Villeneuvois à vélo a émis un avis détaillé en janvier 2023 avant l'attribution du marché, afin de corriger de nombreux détails pour la bonne circulation des piétons et cyclistes : rayons de giration, signalétique au sol, régime de priorité...

Suite à ce courrier, l'association Villeneuvois à vélo a été invitée, par le bureau d'études Pi r carré, à **toutes les réunions de chantier**, avec la mairie du Temple-sur-Lot, afin d'améliorer le projet en lien avec l'entreprise Eiffage.

De très grandes avancées ont été obtenues pour un axe piéton et cyclable de qualité au quotidien : rachat d'une partie des propriétés privées afin d'améliorer la visibilité entre voie verte et portails, modifications du parcours afin d'avoir des virages doux, voie verte prioritaire sur les sorties de maison (conformément à la loi), trajectoires matérialisées au sol le long des passages piétons pour signaler la circulation de cyclistes, et même, pour la première fois en Lot-et-Garonne, l'emploi de feux mixte piétons – vélos au niveau du carrefour à feux, une nouvelle possibilité offerte par le Code de la route depuis avril 2022.

Cette collaboration est allée plus loin, avec la suggestion par Villeneuvois à vélo d'un itinéraire de déviation pour la véloroute de la vallée du Lot, durant les dix mois de travaux au Temple-sur-Lot. Cette proposition a été validée et correctement jalonnée par l'entreprise Eiffage.

Cette très belle collaboration promet un aménagement piéton et cyclable de qualité au Temple-sur-Lot, qui sera un grand pas en avant pour la véloroute de la vallée du Lot, et pourra plus facilement inciter les habitants à se rendre dans les communes voisines à pied ou en vélo. Villeneuvois à vélo tient ici à remercier la commune du Temple-sur-Lot, et le bureau d'études Pi r carré, pour leur travail et cette belle coopération.

Les dossiers chauds en 2023



Image La Dépêche du Midi

VILLENEUVE-SUR-LOT VOIE VERTE VERS ROGÉ

La Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois a pour projet de prolonger la voie verte en Villeneuvois en bords de Lot jusqu'au site de Rogé, avant un prolongement dans un second temps jusqu'à Penne d'Agenais. Ce projet contribuera à terme au développement de la véloroute de la vallée du Lot, dont l'itinéraire pourra ainsi être basculé rive gauche sur un itinéraire en site propre, alors qu'elle passe aujourd'hui à travers Courbiac et sur la route de Falguyras, circulée et éloignée du Lot.

L'association Villeneuvois à vélo a toujours été en faveur de ce projet qui permet de développer un itinéraire cyclable en site propre en direction de Penne d'Agenais, tout en préservant la voie ferrée pour une potentielle réouverture. Si bien réalisée, cette voie verte sera également un itinéraire majeur pour se rendre sur les zones d'activité économique et industrielle de Villeneuve-sur-Lot, porteuses de milliers d'emplois et ouvrant ainsi le vélotaf à de nombreuses personnes. C'est pour cela que l'association a dès le début appuyé et appelé à se mobiliser pour ce projet, à travers un appel à ses adhérents durant la phase de concertation publique, la participation à la réunion publique organisée le 16 mai, mais également un soutien public et médiatique. Face aux critiques des riverains, nous avons organisé une balade technique le 22 avril et échangé avec des agriculteurs concernés pour émettre un avis détaillé permettant de satisfaire tous les usagers.

L'association continuera à se mobiliser fortement en faveur du projet durant les phases suivantes, en 2024 et au-delà, afin que cette voie verte voit le jour en bords du Lot, sans toucher aux emprises de la voie ferrée, y compris à Penne d'Agenais.

Dans le cadre de cette voie verte, la piste cyclable déjà existante de l'avenue Henri Barbusse, vers les zones industrielles, a été prolongée en 2023 jusqu'au carrefour avec la rue Labourdette, avant que la future voie verte ne tourne vers le lotissement Virabeau. Si l'association regrette expressément que les travaux n'ont pas continué au moins jusqu'à la zone industrielle du Rooy, seule zone uniquement connectée à la route de Tournon, nous avons travaillé à l'amélioration de cette piste, avec la CAGV, maître d'ouvrage. Nos suggestions ont été entendues, notamment sur la possibilité de faire cohabiter piétons et cyclistes sur le pont du Rooy, au lieu de l'obligation de mettre pied à terre, qui était initialement prévue mais aurait été dérangeante au quotidien pour les vélotailleurs.

Sur le plus long terme, l'association a effectué des propositions concrètes d'aménagements dans la future zone Grand Pièce, afin d'enfin connecter toutes les zones économiques au centre-ville avec une infrastructure cyclable de qualité. Ce travail de collaboration en amont avec les techniciens est remarquable.



CASSENEUIL RÉAMÉNAGEMENT DE LA RD 225

Après dix-huit mois de fermeture, la RD 225, une route de campagne reliant Casseneuil à Saint-Étienne-de-Fougères, a réouvert en février 2022. Cette route est connue pour être prisée des piétons et cyclistes car bucolique, longeant le Lot, et étant le seul axe sur la rive droite du Lot jusqu'à Hauterive. Après cet épisode de fermeture dû à un éboulement, le Conseil départemental de Lot-et-Garonne envisage un projet de grand ampleur, de destruction de la falaise pour en finir avec les désordres géotechniques. Une réunion publique était organisée le 25 avril afin de présenter les enjeux de cet important projet. L'association était présente et a pu rappeler son alerte pour une véritable prise en compte des piétons et cyclistes dans un réaménagement d'une telle ampleur, ce qui a été confirmé par les riverains. Cette alerte a vraisemblablement été entendue.



PUJOLS RUE DE PETIT TOUR

Durant l'été 2023, la commune de Pujols a procédé à des travaux sur la rue de Petit Tour, longeant le groupe scolaire du même nom. Ce réaménagement a permis la création d'une bande cyclable dans l'autre sens de circulation, afin que la rue de Petit Tour soit accessible aux cyclistes dans les deux sens. De plus, la côte de la Fontaine du Bourreau est désormais réservée aux piétons et aux cyclistes, permettant ainsi d'avoir un accès sécurisé entre le haut et le bas de Pujols. Ces changements font suite à une balade technique de Villeneuveois à vélo organisée en 2022, et à des suggestions de l'association. Nous avons été présents en réunion publique afin de défendre ce projet.



VILLENEUVE-SUR-LOT, FONGRAVE, CASSENEUIL DOUBLES SENS CYCLABLES, ENFIN

Deux ans après nos premières demandes et treize ans après l'obligation de les installer, Villeneuve-sur-Lot s'est équipée cet été de doubles sens cyclables en centre-ville. Concrètement, les cyclistes peuvent désormais emprunter les rues à sens unique limitées à 30 km/h, d'abord uniquement rive droite, conformément à l'article R 110-2 du Code de la route. Cette nouvelle possibilité fait suite aux demandes répétées de l'association en 2022 et 2023, et permet par exemple d'emprunter la rue des Cieutat dans les deux sens, pour remonter vers la rive gauche, ce qui est plus sûr que le pont de la Libération, non doté de pistes cyclables. D'autres doubles sens cyclables ont été mis en place dans plusieurs communes, pour simplifier l'itinéraire de la véloroute de la vallée du Lot : à Fongrave ou Casseneuil, les panneaux permettent d'emprunter ainsi des petites rues plutôt qu'une route départementale circulée. Nous appelons toutes les communes à généraliser ce dispositif en zone 30, comme la loi l'impose.

Ailleurs dans le département...

En 2023, l'association a encore développé son rôle d'interlocuteur privilégié pour les infrastructures cyclables dans le département, à travers son expertise d'usage et le retour de nombreux usagers, notamment grâce à notre nouveau rôle de délégué départemental de l'AF3V (voir ci-dessous) ou à son changement de statuts. Durant l'assemblée générale 2023, l'association Villeneuvois à vélo a modifié ses statuts afin d'élargir son périmètre aux cinq intercommunalités du Pays de la Vallée du Lot, des Coteaux de Prayssas jusqu'à Fumel Vallée du Lot, voire à tout le département en ce qui concerne le réseau de voies vertes.

De plus en plus de structures souhaitant s'investir dans le développement du vélo au quotidien, l'association Villeneuvois à vélo a régulièrement été consultée en 2023 dans le cadre d'études, en tant qu'association locale d'usagers. Le SMAVLOT, Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Vallée du Lot, a confié à un étudiant en master Développement territorial la réalisation d'une étude prospective autour de la mobilité active en vallée du Lot et Bastides, à laquelle Villeneuvois à vélo a contribué. Cette étude avait pour but d'envisager la façon dont le SMAVLOT, syndicat coordinateur des cinq intercommunalités de la Vallée du Lot, peut s'investir sur cette thématique en étant un point intermédiaire pour les plus petites intercommunalités.

La communauté de communes Fumel Vallée du Lot s'est elle engagée dans la réalisation d'un plan vélo, dont les études sont menées en 2023 et 2024 avec le bureau d'études Immergis. Dans les deux cas, notre association a été longuement consultée, et nous nous sommes faits le relais des enquêtes au public afin de collecter des données sur les usages et attentes des cyclistes et futurs cyclistes, sur le territoire.

Dans la continuité des actions menées l'an dernier, nous avons poursuivi le travail de collaboration avec le bureau d'études Vizea pour la réalisation du Plan routes et mobilités du quotidien du Conseil départemental de Lot-et-Garonne. En février, plusieurs tables rondes étaient organisées, auxquelles une association pro-vélo (Villeneuvois à vélo ou Vélocité en Agenais) était toujours présente. Nous avons pu informer les équipes de Vizea sur le travail en cours pour une RN 21 cyclable, et les données récoltées en 2022 ont pu servir pour leur étude. Ce plan a été définitivement adopté en juin 2023, et prévoit la réalisation, par les collectivités avec l'aide du Département, d'un réseau cyclable structurant de 700 km. 30 millions d'euros sont débloqués spécifiquement sur la question. Des comités d'itinéraire, auxquelles une association locale d'usagers doit être incluse, seront constitués en 2024 : Villeneuvois à vélo devra faire partie des acteurs privilégiés.

Villeneuvois à vélo, nouvelle délégation départementale de l'AF3V



Depuis janvier 2023, notre association est devenue la nouvelle déléguée départementale de l'Association Française des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V) pour le Lot-et-Garonne, en dehors de l'Agglomération d'Agen. L'AF3V est la fédération de référence pour le déploiement du réseau de véloroutes et voies vertes en France. Composée de centaines d'associations locales d'usagers et de particuliers, elle incite et porte un travail de plaidoyer pour le développement de ce réseau, important pour le cyclotourisme mais également les déplacements du quotidien en milieu rural.

Le précédent délégué départemental, Julien Savary de l'association 2P2R (à Toulouse), a été à l'origine dans les

années 90 de l'étude lançant la Véloroute de la Vallée du Lot, dont on connaît aujourd'hui le succès.

Avec cette nouvelle délégation, Villeneuvois à vélo confirme son rôle de coordination et de représentation des usagers au niveau départemental. En 2023, nous avons été actifs sur le dossier de la voie verte entre Marmande et Casteljalous, avec des sollicitations pour remplacer le système de barrières anti-intrusion qui est décourageant pour les vélotaffeurs. Nous avons fait de même pour la nouvelle voie verte entre Le Temple-sur-Lot et Castelmoron-sur-Lot, où nous avons signalé des améliorations à réaliser pour la sécurité des cyclistes.



Image RRTL

INTERMODALITÉ DES PORTE-VÉLOS SUR LES AUTOCARS EN 2024

La loi d'orientation des mobilités (LOM) a instauré un article L 1272-6 du Code des transports, stipulant que tous les autocars nouvellement mis en service à compter de juillet 2021 doivent être équipés d'un système permettant de transporter au moins cinq vélos non démontés. À l'occasion du changement de délégataire de service public, la ligne de transports en commun interurbain n°440 entre Villeneuve-sur-Lot et Agen s'est vue dotée de nouveaux autocars. Ainsi, ces autocars doivent légalement être dotés de dispositifs de porte-vélos. L'intérêt de ces porte-vélos est grand : la ligne Villeneuve – Agen est l'une des plus fréquentées de Nouvelle-Aquitaine, remplace un service ferroviaire disparu et relie les deux villes principales du département. Le nombre de travailleurs y est nombreux, et disposer de porte-vélos sur ces autocars permettrait à chacun d'effectuer les premiers et derniers kilomètres à vélo, remplaçant ainsi totalement le besoin d'une voiture sur les trajets domicile – travail.

C'est ainsi que dès janvier 2022, l'association Villenuevois à vélo a sollicité la RRTL, délégataire du service, pour savoir si de tels dispositifs allaient être mis en place. La réponse positive n'a pas été suivie d'effet : en septembre 2022, à l'occasion du changement de prestataire, les nouveaux autocars mis en service n'étaient pas équipés de porte-vélos. Nous avons sollicité à plusieurs reprises la Région Nouvelle-Aquitaine, autorité organisatrice du service, pour connaître ses intentions.

En six mois, nous n'avons jamais eu de réponse. Une demande d'accès aux documents administratifs a confirmé que la Région Nouvelle-Aquitaine n'a pas procédé à une dérogation à la loi. Ainsi, la décision de ne pas équiper les nouveaux autocars d'un dispositif de porte-vélos était illégale.

Après un recours gracieux déposé en avril 2023, **nous avons engagé** auprès du Tribunal administratif de Bordeaux **un recours contentieux** contre le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, afin de l'enjoindre à équiper ces autocars d'un système de porte-vélos. Un tel recours est inédit en France.

Le Président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine nous a confirmé à la suite de ce recours l'installation d'un tel système sur les autocars de la ligne Villeneuve – Agen dès le premier semestre 2024. Notre association a ensuite été invitée en novembre au siège de la Région afin d'échanger sur les modalités pratiques d'un tel service, qui sera introduit sur notre ligne à titre expérimentale, afin de juger l'opportunité d'une généralisation ailleurs dans la région. Cette généralisation dépendra de l'utilisation de ces porte-vélos et de l'impact sur la régularité des cars : un observatoire sera mis en place pour évaluer le dispositif. En 2024, Villenuevois à vélo aura tout intérêt à relayer massivement cette nouvelle possibilité qui débloque de nouvelles mobilités entre le Villenuevois et l'Agenais.



RN 21

Le sujet de la Route Nationale 21 a fait encore couler beaucoup d'encre et d'asphalte en 2023, avec un travail de lobbying continué cette année, pour appuyer et conserver les avancées obtenues l'an dernier dans les deux dossiers restants.

Sur le projet dit « Agen Nord », consistant en une déviation de Galimas et d'Artigues, l'association continue son travail de lobbying important afin d'obtenir un passage souterrain piétons et cycles au sud d'Artigues, en coopération avec l'association **Vélocité en Agenais**. Le projet prévoit aujourd'hui que le bourg d'Artigues ne serait connecté qu'à la RN 21 via un giratoire créé à l'est d'Artigues. Ainsi, il ne serait possible d'accéder à Foulayronnes à pied ou en vélo, ce qui serait une grave coupure urbaine. Face à une absence de réponse en 2022, et dans l'attente de l'enquête publique en 2024, nous avons continué notre travail auprès des élus, à travers notamment une rencontre avec le Premier adjoint de Foulayronnes le 21 janvier.

Le 25 mai, nous avons également animé un atelier de concertation citoyenne avec la municipalité de La Croix-Blanche, intitulé « Quelles liaisons piétonnes et cyclables entre La Croix-Blanche et Galimas ? ». Alors qu'un passage souterrain est lui acté au droit de Galimas, dans le cadre de la déviation du hameau, l'intérêt de cette réunion publique était de consulter les habitants afin de connaître leurs attentes pour ce passage souterrain, qui peut être un véritable lien entre les deux moitiés de la commune de La Croix-Blanche. Ce passage inférieur ouvre en effet le champ des possibles pour une liaison douce sûre entre Galimas et le bourg de La Croix-Blanche. Mais pour cela, il faut anticiper les accès et réfléchir en amont à l'aménagement piéton et cyclable que l'on veut entre les deux rives du village. Les choix actés par les participants (hauteur, largeur, lumière dans le souterrain) à la réunion publique serviront pour le travail de plaidoyer de l'association en 2024, durant les phases suivantes du chantier de la RN 21. Les informations recueillies par la municipalité de La Croix-Blanche servent elles pour leur travail de création d'une liaison douce entre le bourg de La Croix-Blanche et le futur passage souterrain.

En 2023 ont également débuté les travaux de la tranche dite « créneau de Monbalen », consistant à la réalisation de 2 km de 2 x 2 voies entre Saint-Antoine-de-Ficalba et le Club 47, et la construction d'un rond-point au sud de La Croix-Blanche, pour 36 millions d'euros. Le travail de plaidoyer réalisé par l'association en 2022 a porté ses fruits avec l'inscription, dans l'autorisation environnementale de travaux délivrée en janvier 2023, d'un article imposant la réalisation d'une étude spécifique pour « l'aménagement de la RN 21 déclassée afin d'y intégrer la préoccupation des déplacements à vélo ». Ce véritable coup de l'association est à saluer.

Afin d'inciter l'État à faire mieux, l'association a réalisé sa propre étude pour montrer les aménagements nécessaires (et dans le fond, peu coûteux) pour rendre la future ex-RN 21 cyclable. Cette étude a été doublée de la réalisation d'un rendu 3D par un architecte, William Boy, permettant de voir de manière concrète à quoi pourrait ressembler une future ex-RN 21 agréable pour les piétons, cyclistes, et usagers des transports en commun : une des trois voies transformée en voie verte, avec un accent porté sur la végétalisation, l'amélioration de l'arrêt de bus de Monbalen, et les connexions faites vers Saint-Antoine ou Monbalen. Ce rendu a été présenté pour la première fois de l'Assemblée Générale 2023, et relayé massivement par les médias lot-et-garonnais.

Le réaménagement de la RN 21 permet d'envisager la réalisation d'une « véloroute du Pays de Serres » entre Villeneuve et Agen, par les portions déclassées de la RN 21 et routes d'accès des riverains sur les communes de Villeneuve, Pujols, Saint-Antoine-de-Ficalba, Monbalen, Laroque-Timbaut et Bajamont. Le projet, fortement poussé par l'association, a été inclus dans le schéma de réseau cyclable départemental du Plan routes et mobilités du quotidien du Conseil départemental de Lot-et-Garonne. Cette année, nous avons débuté les réflexions d'aménagement avec la commune de Saint-Antoine-de-Ficalba, pour transformer les contre-allées de la RN 21 créées dans les années 2000, en voie verte ouverte aux riverains.



Rapport d'activité de l'antenne VéLot



L'antenne VéLot a été créée par trois adhérents de Villeneuveois à vélo résidant à Castelmoron-sur-Lot. Désireux de monter une association de promotion du vélo sur leur territoire, le statut d'antenne a permis une création rapide, simplifiée et soutenue par Villeneuveois à vélo.

Outre notre participation active aux événements de Villeneuveois à vélo, VéLot a dès cette année mis en place ses propres actions sur son territoire.

Dès le mois d'août, nous avons participé à la première réunion publique concernant l'aménagement du Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) de Tonneins. VéLot a ensuite rendu un avis technique sur de possibles améliorations de ce PEM pour les piétons et les cyclistes.

Nous avons aussi travaillé en partenariat avec Villeneuveois à vélo sur les améliorations possibles du projet de réaménagement du centre-bourg du Temple-sur-Lot.

En septembre s'est tenu le forum des associations de la communauté de communes Lot et Tolzac, auquel VéLot a participé. Un parcours vélo était proposé aux enfants et les visiteurs ont pu donner leurs avis sur les aménagements cyclables présents et à venir. Ce forum était l'occasion de nous faire connaître du grand public et des élus.

Un entretien avec Mme Lalaurie, Maire de Castelmoron-sur-Lot, a été organisé. Mme Lalaurie a été à l'écoute et positive. De nombreux sujets ont été abordés et plus particulièrement les questions d'aménagements à réaliser pour sécuriser les entrées et sorties du village et

les infrastructures cyclables touristiques vers le port. Face à la sollicitude de Madame la Maire sur ces sujets, VéLot a proposé de revenir vers la mairie avec un dossier de propositions techniques en 2024.

Le premier répare-vélo de VéLot s'est tenu le 18 novembre à Castelmoron-sur-Lot et a été un grand succès. 15 vélos ont été réparés, montrant une réelle nécessité sur le territoire. De nombreux participants se sont montrés désireux d'apprendre les bases de la mécanique vélo. VéLot a profité de cet événement pour réviser les vélos de l'école maternelle. De nombreuses demandes ont été formulées pour un prochain répare-vélo.

Août

29/08 Réunion publique du Pôle d'Échanges Multimodal de Tonneins

Septembre

09/09 Forum des associations de Lot et Tolzac

Octobre

01/10 Propositions techniques sur le projet de Pôle d'Échanges Multimodal de Tonneins

18/10 Rencontre avec Mme Lalaurie, Maire de Castelmoron-sur-Lot et présidente de la Communauté de Communes Lot et Tolzac

Novembre

18/11 Répare-vélo à Castelmoron-sur-Lot

27/11 Réunion publique du PEM de Tonneins

Décembre

15/12 Inauguration des voies vertes de la Communauté de Communes des Coteaux de Praysas

15/12 Réunion avec la Communauté de Communes de Lot & Tolzac pour l'aménagement d'une halte vélo



La Communauté de Communes du Confluent et des Côtéaux de Prayssas développe la véloroute de la vallée du Lot, pour favoriser l'attractivité touristique de leur territoire. Quatre portions de voie verte ont été réalisées : Damazan, Saint-Léger, Aiguillon et Granges-sur-Lot. Ils permettent la sécurisation des cyclotouristes et redonne de l'accessibilité pour les habitants aux berges du Lot. VéLot a eu le plaisir d'être présent à l'inauguration de ces aménagements, prémices d'une future continuité cyclable pour les déplacements quotidiens et touristiques.

Enfin, nous avons été conviés le 15 décembre à une réunion de travail concernant la réalisation d'une future halte vélo, au niveau de la jonction entre la voie verte Castelmoron – Le Temple-sur-Lot, et la véloroute. En lien avec Mme Arruti, responsable tourisme de la Communauté de communes Lot et Tolzac, nous avons pu proposer des idées concrètes pour faire de cet endroit un véritable lieu de rencontre des cyclistes et cyclotouristes de la véloroute de la vallée du Lot. Cette halte pourrait être la première véritable halte vélo de la véloroute dans le département, et attirerait de nombreuses personnes, tout en apportant des services indispensables pour les cyclistes au quotidien (atelier de réparation, pompe...).

En 2024, VéLot compte se déployer sur le territoire de la vallée du Lot & Tolzac jusqu'à la confluence, à la fois en termes de collaborations avec les mairies et intercommunalités, mais également en termes d'animations. Nous prévoyons de proposer plusieurs répare-vélos, mais également une bourse aux vélos en 2024.





Ateliers de réparation

Dans la continuité des actions menées par l'an dernier, nous avons organisé chaque mois un atelier de réparation de vélos, en pleine rue, en partenariat avec le Café cantine. Sur l'année, ce sont **11 ateliers de réparation** qui ont été conduits dans la rue de la Convention, grâce au vélo-cargo acquis en 2022 avec les aides de la commune de Pujols et de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois. Ces ateliers, qui avaient déjà un beau succès en 2022, ont grandi en popularité au fil de l'année, avec jusqu'à une dizaine de vélos révisés ou réparés par séance, ce qui est considérable en deux heures de séance. En tout, cet atelier a touché **une soixantaine de personnes**, le tout dans une ambiance conviviale. Il ne serait pas rendu possible sans l'appui d'**une dizaine de bénévoles**, de manière occasionnelle ou régulière.

La convention signée en 2022 avec l'Agglomération pour la récupération des cycles abandonnés en déchetterie s'est poursuivie. Dans le détail, une cinquantaine de bicyclettes ont été récupérées en déchetterie, en plus d'onze montures données à l'association. Parmi eux, 13 vélos ont été désossés pour servir de pièces détachées, et 16 bicyclettes ont été remises en service pour des vélos de prêt ou une draisienne utiles pour la vélo-école. Deux cycles ont été prêtés à des personnes en besoin, six autres ont été vendus à bas coût durant la bourse aux vélos. L'antenne VéLot a récupéré 11 vélos, dont 6 ont été remis en service, parmi lesquels deux ont été prêtés à des personnes en manque de mobilité sur le territoire de Lot et Tolzac. En tout, 45 heures ont été passées sur ces vélos récupérés par l'antenne VéLot, et 51 heures par Villeneuvois à vélo.

L'absence d'un local fixe nous a empêchés, encore en 2023, une montée en puissance de l'atelier de réparation. Si l'Agglomération a confirmé la mise à disposition d'un local pour Villeneuvois à vélo au sein de ce futur Pôle zéro déchets, les travaux pour ce Pôle n'ont toujours pas débuté, et le Pôle ne sera vraisemblablement pas prêt avant 2025. Les opportunités privées n'ont pu se concrétiser.

L'association devra, en 2024, montrer l'importance d'un atelier de réparation en centre-ville, afin de pouvoir disposer d'un local au plus près des habitants de la bastide et d'assurer la pérennité de ses actions.

En dehors de Villeneuve-sur-Lot, l'association a tenu un atelier de réparation lors de l'*Éco-village d'Horizon Vert*, à Pujols. L'antenne VéLot a également tenu un atelier de réparation le samedi 18 novembre, dans le centre-ville de Castelmoron-sur-Lot.





Vélo-école

C'est à la suite d'une demande de Milhène Loiseau, présidente de la Maison citoyenne, que l'association s'est engagée dans une réflexion afin de proposer des cours d'apprentissage du vélo à des adultes ne sachant plus ou n'ayant jamais appris à pédaler. Cette réflexion a vite abouti, dès le début mars 2023, à l'animation de cours de vélo-école, en partenariat avec La Maison citoyenne et Sud Management, dans le cadre de leur mission de suivi à caractère social.

D'abord réalisée sans matériel, la vélo-école s'est peu à peu améliorée, avec l'obtention de vélos adaptés. Ces derniers sont des vélos issus de déchetteries grâce à la convention entre Villeneuvois à vélo et la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois, que des bénévoles de l'association ont pu remettre en état, voire adapter en draisienne afin de disposer d'un matériel permettant d'abord d'apprendre l'équilibre sur un cycle, pour une progressivité des apprentissages.

Durant plusieurs mois, au rythme de cours réguliers les samedis après-midi au parc François Mitterrand, une dizaine de personnes, majoritairement des femmes, ont ainsi appris l'équilibre, puis à pédaler et enfin à rouler sur un vélo en toute sécurité : cinq personnes ont entièrement appris à rouler, en partant de zéro ; et quatre autres ont repris le vélo avec plus d'assurance. Pour cela, en moyenne trois encadrants étaient présents par séance pour former ces personnes.

Cette première session de vélo-école, qui en appelle d'autres, s'est conclue par une sortie sur la voie verte en septembre 2023, afin de réaliser les progrès parcourus.





Animations

En 2023, l'association Villeneuvois à vélo a été à l'origine de nombreux événements et animations autour du vélo au quotidien, afin de contribuer à la dynamique autour des mobilités douces mais également de se positionner en association consciente des comportements à risque de certains usagers.

Outre plusieurs participations à des événements extérieurs durant le premier semestre, la première grande animation portée par l'association a été l'organisation d'une bourse aux vélos le samedi 16 septembre, idéalement située sur l'allée Paul Nasse, près du théâtre Georges Leygues à Villeneuve-sur-Lot. Alors que la ville n'avait pas connue de bourse aux vélos à proprement dit depuis 2014, l'événement, relayé par la municipalité et l'association, a touché plus de 200 personnes. Cette bourse a été un succès avec 66 vélos déposés, dont 32 vendus à la fin de la journée, pour un « chiffre d'affaires » de 1 690 €. Cet événement a été surtout l'occasion de rencontrer de nombreux cyclistes du Villeneuvois, adhérents ou non à l'association, et d'échanger sur diverses thématiques du quotidien (aménagements cyclables, itinéraires conseillés...) comme du loisirs (voyages à vélo, souvenirs d'antan...). L'investissement d'une dizaine de bénévoles a permis de tenir cet événement dans les règles de l'art, et a fait découvrir l'association Villeneuvois à vélo à un public différent. L'événement sera reconduit l'an prochain, à la même période de l'année, afin de ne pas faire de l'ombre à la traditionnelle bourse aux vélos organisée par l'association La Gaie Pédale, à la mi-mai à Saint-Antoine-de-Ficalba.



Quelques semaines plus tôt, à l'occasion de la projection à Pujols du film *Les Roseaux sauvages* le vendredi 11 août pour les 30 ans du tournage du film d'André Téchiné en Villeneuvois, nous avons organisé une première animation *Au ciné à vélo !* afin d'inciter les Villeneuvois à se rendre à cette projection en plein air à bicyclette. Cette animation avait également pour but d'inaugurer avant l'heure la mise en voie verte de la côte de la Fontaine du Bourreau, effective à partir de début septembre suite au réaménagement de la rue de Petit Tour et à la suite des suggestions de l'association. À l'arrivée du cortège parti de la place Lafayette, du stationnement vélo augmenté et une collation étaient proposés aux cyclistes ayant fait l'effort de venir jusqu'à Pujols à vélo. Une dizaine de personnes ont osé le défi du cortège, et ont été félicités de leurs efforts, avant la projection du film.

Tout comme l'an dernier, Villeneuvois à vélo a également eu une participation importante dans les événements de l'association Horizon Vert, avec cette année une participation à l'Éco-Village d'Horizon Vert, qui se tenait dans les ruelles de Pujols le samedi 14 octobre. Toute la journée, nous y avons animé un stand et un atelier de réparation de vélos, qui a permis de toucher plusieurs cyclistes en besoin. Durant la matinée, nous avons proposé une balade à vélo à la découverte du grand projet routier de la RN 21 dit créneau de Monbalen, dont les travaux ont démarré quelques jours plus tard, et de ses conséquences. Cette balade a permis d'emprunter la chaussée à voie centrale banalisée de l'avenue de Saint-Antoine, inaugurée avec Villeneuvois à vélo en 2023, et de découvrir les contre-allées de la RN21 que notre association souhaite voir converties en voie verte autorisée aux riverains et pour lesquelles nous avons entamé des discussions avec la municipalité de Saint-Antoine-de-Ficalba. Après des explications sur l'historique du projet, les conséquences pour la nature, les paysages et la biodiversité, nous avons évoqué notre projet de reconversion de la future ex-RN 21 avec une voie verte sécurisée, qui s'inscrit dans un cadre plus global de « véloroute du Pays de Serres » que notre association souhaite voir développée (voir pages 14-15). Cette balade a attiré une dizaine de cyclistes. En tout, nous avons touché une quarantaine de personnes avec nos différentes activités et notre stand.

L'année s'est conclue par deux animations labellisées par le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière, et aidées par la Préfecture de Lot-et-Garonne et le Conseil départemental de Lot-et-Garonne.

Pour la première fois, nous avons pu mener une action *Cyclistes, brillez !* au sein d'un collège, afin de sensibiliser les collégiens venant à vélo à l'importance d'être visible la nuit. Après plusieurs mois de discussions, nous avons ainsi pu conduire cette opération mercredi 8 novembre au collège Anatole France de Villeneuve-sur-Lot, avec l'équipe de direction. Une quarantaine d'élèves venant à vélo au collège, identifiés préalablement par les équipes du collège, ont été détachés de cours afin de participer à cette opération. Après une présentation des actions de l'association et un cours sur les équipements obligatoires, nos bénévoles ont effectué une distribution d'éclairages, de catadioptres, de gilets... à tous les élèves venant à vélo au collège. Un diagnostic de l'état des cycles, généralement bon, a été fait. Cette opération a eu un fort impact au sein de la communauté éducative et des élèves. Alors que seule une poignée d'élèves étaient pourvus d'éclairages pourtant obligatoires, les collégiens ont ensuite conservé leur éclairage durant les semaines qui suivent, dans les rues villeneuvoises.



Enfin, pour la troisième année consécutive, l'association a organisé son grand événement annuel, la **véloparade de Noël « Illuminons la ville »**, le 20 décembre 2023 depuis l'école Descartes.

Comme l'année dernière, notre animation était partie intégrante des festivités de *La bastide enchantée*, et a pu toucher un très large public, nombreux à venir y compris à pied au départ ou à attendre le cortège le long du parcours. L'événement consistait en une déambulation festive à vélo, à la découverte des maisons illuminées pour Noël dans les quartiers Saint-Etienne et de Bias, avant de rejoindre le centre-ville à travers l'avenue Jacques Bordeneuve, un axe très circulé où l'association réclame des aménagements cyclables, et les boulevards. Le cortège a ensuite rejoint le parvis de l'église Sainte-Catherine, avant le spectacle pyrotechnique organisé par la municipalité à l'arrivée de la véloparade, tiré cette année depuis le parc Saint-Cyr. L'objectif est double : passer un temps convivial entre découvrant à vélo les décorations de fin d'année ; et porter un impératif message de sécurité routière, autour de la visibilité à vélo la nuit. À ce titre, de nombreuses personnes avaient décoré leur monture avec de magnifiques décorations et guirlandes, voire des créations originales.

On notera la présence de vélos originaux, comme un tallbike ou d'un vélo ancien. Cette année, l'événement était sonorisé, avec une playlist spéciale.

Pour la première fois, la véloparade était précédée d'un stand sécurité routière dédié, dès 17 h, avec distribution de nombreux matériels de visibilité, mais également de conseils et de flyers avec des tests sur les différents types d'éclairage, réalisés par la FUB.

En ouverture du cortège, notre vélo-cargo brillait de mille feux, décoré le samedi précédent par des enfants du centre-ville, lors d'un atelier de décoration en pleine rue, réalisé sur la place Lafayette, avec le Café cantine. Pour encore mieux encadrer la véloparade, l'association a fait l'acquisition de talkie-walkies ayant permis de communiquer entre encadrants. La présence inédite de la police municipale à moto a appuyé les encadrants. De l'avis unanime de toutes et tous, ce dispositif d'encadrement a porté ses fruits et permis une véloparade en toute sérénité.

L'événement, bien promu par la municipalité, a attiré **90 participants**, dont de nombreux jeunes venus du club VTT de Sainte-Colombe-de-Villeneuve.





Participation aux événements

Villeneuvois à vélo a également été présente à plusieurs événements organisés par diverses associations et structures villeneuvoises. Le dimanche 23 avril, nous étions présents à la journée sportive d'Emmavie pour la sécurité routière, organisée sur le complexe sportif de la Myre-Mory. Cette journée a cependant été très fortement perturbée par le mauvais temps.

À l'occasion de la Nuit du handicap, organisée le samedi 10 juin par l'association Lola & Cie, Villeneuvois à vélo a encadré un cortège depuis la place Saint-Etienne jusqu'à la place d'Aquitaine, en passant par les deux ponts et les boulevards. Ce cortège était notamment constitué de vélo adapté pour les personnes en situation de handicap.



Quelques jours plus tôt, nous étions partenaire d'une fête du vélo locale, organisée par le Conseil de quartier du Rooy au sein du parc François Mitterrand, le 3 juin durant l'après-midi. Le Conseil de quartier a préparé plusieurs ateliers, comme une découverte de vélos électriques grâce à plusieurs vélocistes, et Villeneuvois à vélo apportait son savoir-faire pour un atelier d'apprentissage de la mécanique, de la remise en selle pour réapprendre à faire du vélo en ville, ou la récupération de cycles abandonnés dans les garages. Cet événement a touché une vingtaine de personnes.



Dans le cadre de la Fête de la science, cette année tournée autour de la thématique « Sport et science », et plus particulièrement du projet One Health porté par le collectif Enjeux Durables, nous avons également organisé samedi 7 octobre 2023 une parade à vélo, avec l'appui du Café cantine. Depuis la place Lafayette, une quinzaine de personnes ont profité d'une balade autour de la bastide et jusqu'à l'épicentre la Fête de la science à Villeneuve-sur-Lot, dans le gymnase du lycée Louis Couffignal, où avaient lieu de nombreuses animations portées à cette occasion.



Randos Vélo et culture en Villeneuvois

Depuis 2021, tous les vendredis, un groupe d'amis propose des balades liant vélo et culture dans le Villeneuvois, pour le plaisir de se retrouver, de pédaler ensemble et de découvrir des endroits inattendus du territoire. Ces « randos vélo & culture en Villeneuvois » ont fait parler d'elles jusqu'au 13 h de TF1.

L'association a repris officiellement la responsabilité de ces randos en avril 2022. Ces randos, d'abord organisées par un groupe d'une poignée de personnes, ont accru en popularité, et sont notamment un moment de rencontre entre adhérents, sympathisants, à la découverte du territoire. En 2023, l'organisation de ces balades a évolué afin de diversifier l'équipe organisatrice : des réunions régulières ont permis d'échanger et de proposer à plus de personnes d'organiser des sorties. Chaque sortie est désormais co-organisée par deux personnes, avec des thématiques très variées : découverte de patrimoine, visites guidées, rencontres avec des cultivateurs, des artistes, ou simplement sorties pour le plaisir.

En 2023, une cinquantaine de balades ont été organisées pour découvrir divers lieux et acteurs de notre territoire, de Laparade à Montayral, d'Eymet jusqu'au canal latéral à la Garonne. Ces randonnées ont attiré habitués comme cyclotouristes, avec une dizaine de randonneurs par sortie en moyenne, allant jusqu'à une vingtaine de personnes pour celle sur l'histoire du train entre Villeneuve et Tonneins.

Les randos vélo et culture en Villeneuvois ont lieu tous les vendredis après-midis au départ de la Maison de la Vie Associative ; ou l'été les jeudis matins au départ du camping Lot & Bastides.

UN PROGRAMME VARIÉ

- 06/01** Sortie littéraire, vers Soubirous
- 13/01** Découverte de la voie verte de Castelmoron-sur-Lot
- 20/01** Micro-Folie à Sainte-Livrade-sur-Lot
- 27/01** Pujols – Saint-Antoine-de-Ficalba – Giget
- 03/02** Randonnée à Dolmayrac
- 10/02** Lustrac, son écluse, et l'éco-quartier Terra
- 17/02** Découverte des graines germées
- 24/02** La vallée de Saint-Germain
- 03/03** Rencontre avec des athlètes de l'équipe de France olympique handisport d'aviron, à La Base 2K24 du Temple-sur-Lot
- 10/03** Découverte de la dinanderie avec M. Charbonnier, à Saint-Martin-des-Cailles
- 17/03** Boucle autour du Lédats et Casseneuil
- 24/03** Découverte de Laroque-Timbaut
- 31/03** L'art des bonzaïs, avec Mme Galinou, à Sainte-Livrade-sur-Lot
- 07/04** Botanique coopérative à Lascrozes
- 14/04** Découverte de la vie monacale à l'abbaye Sainte-Marie de la Garde, à Saint-Pierre-de-Clairac
- 21/04** Communauté de Jamedeville et élevage de moutons
- 28/04** Point de vue de Pépinès, à Hautefage-la-Tour, et peintures de Greschny à Saint-Germain
- 16/05** Domaine d'Auriolles, à Bias
- 19/05** Œuvres de Christian Rampnoux, sculpteur, au Lédats
- 26/05** Micro-Folie à Sainte-Livrade-sur-Lot
- 02/06** Culture de plantes médicinales, à Penne d'Agenais



- 09/06** Balade jusqu'à Saint-Aignan
- 16/06** La panification, au Moulin de Cros
- 23/06** Visite de la ferme Del Puerto à Dolmayrac
- 30/06** Histoire de Casseneuil et de la poudrerie de Sainte-Livrade-sur-Lot, avec Gérard Fillol
- 06/07** La Commanderie des Templiers, au Temple-sur-Lot, avec Marie-José Caravati
- 13/07** À la découverte de Castillonès, avec Dick Bogg
- 20/07** Confection d'une tourtière, et balade à Saint-Aignan
- 27/07** Musée des fibres et textiles, à La Sauvetat-de-Savères, avec Josette Panissard
- 03/08** Visite de la ferme hélicicole de M. Martinelli
- 10/08** Découverte d'Eymet et de son marché
- 17/08** L'histoire du train entre Villeneuve-sur-Lot et Tonneins
- 24/08** Jusqu'à la plage de Castelmoron-sur-Lot
- 08/09** Vallée du Merlet, et église Saint-Georges-de-Cavaillat
- 15/09** Moulin d'Arasse
- 22/09** Maison de J. Bory & Latour-Marliac, au Temple-sur-Lot
- 29/09** Le canal latéral à la Garonne, en Agenais
- 06/10** Castelmoron et point de vue sur la vallée du Lot
- 13/10** Masquières, à travers vignes et paysages du Quercy
- 10/11** Élevage de moutons angora, et filière laine Mohairs, chez Karine Gall
- 17/11** Lustrac, son écluse, son lien au Lot
- 24/11** Chocolatier Danacher, à Montayral
- 01/12** Rencontre d'artistes à La Sauvetat-de-Savères





Vie de l'association

En 2023, l'association a développé ses activités et animations à destination de la communauté d'adhérents et de bénévoles, afin de maintenir et d'augmenter cette communauté. Durant l'année, plusieurs moments de convivialité (galette des rois, café...) ont ainsi permis aux bénévoles de l'association de se retrouver, d'échanger et d'être remerciés pour leurs actions. Les adhérents ont également été sollicités pour une réunion informelle de définition des actions en 2024. Les randos vélo et culture en Villeneuvois, tout comme les ateliers de réparation, ont été d'autres moyens de se retrouver entre adhérents et d'échanger avec le conseil d'administration.

Nous avons pris le temps d'investir dans la formation des bénévoles afin d'accroître le nombre et les compétences des personnes investies dans les différentes actions de l'association (aménagement, atelier, événementiel...). Deux formations dédiées à la conception d'aménagements cyclables ont été réalisées durant l'été et ont attiré des personnes d'autres structures, comme Vélocité en Agenais. Une autre formation, dédiée au plaidoyer à destination des élus, a été organisée en octobre. Ces trois formations ont attiré en moyenne une douzaine de personnes. Quelques jours avant la vélo-parade, une formation à l'encadrement d'un cortège a été dispensée aux bénévoles participant à la sécurisation de la parade.

L'assemblée générale a attiré une trentaine de personnes. En 2023, le nombre d'adhérents a légèrement augmenté (70 personnes) ; une vingtaine de bénévoles réguliers ont œuvré pour l'association. Qu'ils soient, dans ce rapport d'activité, chaleureusement remerciés.





Perspectives 2024

L'année 2024 sera inévitablement marquée par le passage du Tour de France en Lot-et-Garonne, dont l'arrivée, prévue le 11 juillet à Villeneuve-sur-Lot, sera au cœur de toutes les attentions. Dès maintenant et durant toute l'année 2024, nous allons entendre une ville qui vit « *au rythme du vélo* », avec une belle polysémie autour du terme, à la fois vélocipède et bicyclette. Mais de quel « *vélo* » parle-t-on ?

Si le Tour est une manifestation sportive, l'association Villeneuvois à vélo devra profiter de cet engouement populaire pour parler, mobiliser autour du « *vélo* » du quotidien. Profitons de ce moment et de ces communications publiques en faveur du « *vélo* » pour les prendre au mot, et inciter les pouvoirs publics à encore plus de volontarisme en faveur de la bicyclette. Faisons en sorte que cet « *événement populaire* » soit un moyen de toucher, voire de convertir, des dizaines, des centaines, peut-être des milliers de personnes à l'utilisation de la bicyclette au quotidien, changer les habitudes ancrées depuis des décennies et faire évoluer leur mode de transport !

Notre association sera au cœur de l'événement et des animations tout au long de l'année : fête du vélo, événement à destination du grand public. Ce Tour de France

sera un autre moyen de promouvoir notre « *véloroute du Pays de Serres* » par la future RN 21 déclassée, comme un lien entre le Villeneuvois et l'Agenais.

Dans la suite logique des avancées obtenues par Villeneuvois à vélo ces deux dernières années, l'association saura féliciter les décideurs à l'occasion des inaugurations, et communiquer massivement autour de ces réalisations. Ce sera notamment le cas pour l'installation des porte-vélos sur les autocars de la ligne Villeneuve - Agen, autour de laquelle notre association est attendue au tournant afin d'inciter les usagers à se servir de cette nouvelle possibilité.

2024 sera surtout pour Villeneuvois à vélo une année décisive pour son avenir. Nous espérons toujours pouvoir bénéficier d'un local afin d'avoir un véritable atelier de réparation de vélos dans la bastide, et d'assurer une permanence plus visible pour nos actions, nécessaire afin de renouveler le bureau de l'association. L'animation, la fidélisation de la communauté de bénévoles sera primordiale, pour diversifier les profils de l'association, la rendre plus grand public, et ainsi assurer sa pérennité sur le long terme.

Le chemin est long, mais la voie est libre !

Ils nous soutiennent

Photos de couverture : Françoise Riss-Cazeils.
Impression : Pixartprinting.
Février 2024.



**VILLENEUVOIS
À VÉLO**